

Initiales du président

Initiales de la directrice

No. de la  
résolution  
ou annotation

Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École des Cavaliers

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES-PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS  
ÉCOLE DES CAVALIERS

Procès-verbal de la sixième séance du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2018-2019 tenue le 29 avril 2019 à 18h30, à l'école des Cavaliers.

**SONT PRÉSENTS**

Mesdames

Hélène Hamelin

Marie-Chantal Rouleau

Nichole Tremblay

Messieurs

Jordan Blackburn

Michael Wodzicki

Martin Montreuil

Service de garde

Enseignante

Parent

Enseignant

Parent

Parent

**PARTICIPE ÉGALEMENT**

Catherine Dubuc

Directrice

**SONT ABSENTS**

Isabelle Poirier

Andréanne Léger

Christine Pichette

Claudine Clément

Hélène Robert

Nancy Boudrias

Enseignante

Parent

Parent

Enseignante

Membre de la communauté

Membre de la communauté

**1. PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Le président accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h41.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur Martin Montreuil fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Monsieur Michael Wodzicki, appuyée par Madame Nichole Tremblay, d'adopter l'ordre du jour suite à l'ajout du point 11.6 (agenda 2019-2020).

Adoptée à l'unanimité

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 MARS 2019**

Suite à quelques corrections, il est proposé par Madame Marie-Chantal Rouleau, appuyée par Madame Nichole Tremblay d'adopter le procès-verbal du 18 mars 2019.

<b>Initiales du président</b>  -----  <b>Initiales de la directrice</b>	<b>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers</b>
---	--

Adoptée à l'unanimité

#### **4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

La firme de Monsieur Yves Auger, ingénieur, a obtenu le contrat pour l'évaluation du sol pour la cour de l'école en vue de l'installation du terrain synthétique.

#### **5. QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucune intervention du public.

#### **6. MOT DU PRÉSIDENT**

- Une étude de circulation sur la rue Robert Stewart aura lieu dans les 6 prochains mois.
- Monsieur Martin Montreuil tient à encourager les enseignants à poursuivre le bon travail.

#### **7. MOT DE LA DIRECTION**

- Deux équipes de l'école participeront à Expo-sciences régionale le 10 et 11 mai 2019.
- Le Cyclobus commencera le jeudi 2 mai 2019 lors du défi « Je suis capable ».
- Les élèves de 5<sup>e</sup> année vivront des activités à l'École secondaire Grande Rivière le 17 mai 2019.
- Le marathon de « Jeux de récréation » aura lieu le 30 mai 2019.
- Un courriel de rappel sera envoyé aux parents concernant la conférence de Dre Nadia « Apprendre à gérer le stress » qui aura lieu le 22 mai 2019.
- Le 23 mai aura lieu la remise du mérite scolaire pour un élève de 6<sup>e</sup> année.
- Madame Hélène Hamelin prendra sa retraite à la fin de l'année scolaire 2019-2020.

#### **8. MOT DES ENSEIGNANTS**

- Madame Marie-Chantal Rouleau tient à souligner le travail de Madame Émilie Lynes, enseignante de musique, pour l'organisation des concerts de musique.
- Monsieur Jordan Blackburn nous avise qu'une 1<sup>re</sup> bannière a été remportée lors du tournoi de minibasket. Les parties de hockey et de mini-volley se poursuivent. Quarante élèves ont été sélectionnés pour l'activité d'athlétisme.

#### **9. MOT DU SERVICE DE GARDE**

- Madame Hélène Hamelin nous informe que la semaine du service de

<b>Initiales du président</b>  -----  <b>Initiales de la directrice</b>	<b>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers</b>
---	--

garde aura lieu du 13 au 17 mai 2019. Pour l'occasion, il y aura de la musique, des activités, une soirée parents-enfants, des hot-dogs ainsi que les go-karts.

- La saison du ballon-chasseur est terminée. La gestion du transport a été plus difficile cette année.

## 10. MOT DE L'OPP

- Madame Catherine Dubuc nous informe qu'elle est en attente du décompte des sous amassés lors de la Bécane Brocante. Plus ou moins 300 \$. Cette activité a connu un beau succès.

CE #1819-31

## 11. DÉCISIONS

### 11.1. Projet éducatif

Madame Catherine Dubuc présente la version finale du projet éducatif. Elle souligne que le projet éducatif reflète le travail de toute l'équipe.

- **CONSIDÉRANT** qu'en vertu de l'article 74 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), le conseil d'établissement doit approuver le projet éducatif de l'école;
- **CONSIDÉRANT** qu'en vertu de l'article 75 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), le conseil d'établissement doit transmettre le projet éducatif à la commission scolaire;
- **CONSIDÉRANT** que le projet éducatif a été élaboré en collaboration avec l'ensemble des membres du personnel;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Nichole Tremblay, appuyée par Madame Marie-Chantal Rouleau, il est résolu à l'unanimité ;
- **D'ADOPTER** le projet éducatif 2018-2019 de l'école des Cavaliers et de mandater, madame Catherine Dubuc, directrice, de le transmettre à la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais.

CE #1819-32

### 11.2. Opération tournesols

Les élèves des classes spécialisés, 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> participeront à la vente de tournesols pour « Opération Enfant soleil ».

- **CONSIDÉRANT** que l'article 94 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, donne au conseil d'établissement de l'école des Cavaliers, le pouvoir, au nom de la commission scolaire, de solliciter et recevoir toute somme d'argent désirant soutenir financièrement les activités de l'école;

<b>Initiales du président</b>  -----  <b>Initiales de la directrice</b>	<b>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers</b>
---	--

- **CONSIDÉRANT** que les fonds recueillis seront donnés à l'organisme « Opération Enfant soleil » ;
- **CONSIDÉRANT** que les enseignants sont en faveur de ce projet ;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Monsieur Jordan Blackburn, appuyée par Madame Marie-Chantal Rouleau, il est résolu à l'unanimité ;
- **D'ADOPTER** cette activité et d'envoyer les fonds recueillis à l'organisme « Opération Enfant soleil ».

CE #1819-33

### 11.3. BBQ – Kermesse (20 juin)

Il est proposé d'avoir un camion de nourriture sur place lors de la Kermesse du 20 juin et d'organiser une prévente pour des combos de nourriture à 5\$ (1 hot-dog, 1 jus, une sucette glacée). Un montant de 2\$ est demandé pour chaque hot-dog supplémentaire. Ce projet ne générera aucun coût pour l'école.

- **CONSIDÉRANT** que l'article 94 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, donne au conseil d'établissement de l'école des Cavaliers, le pouvoir, au nom de la commission scolaire, de solliciter et recevoir toute somme d'argent désirant soutenir financièrement les activités de l'école;
- **CONSIDÉRANT** que la gestion de cette activité est sous la responsabilité du fournisseur;
- **CONSIDÉRANT** que le repas est offert sur une base volontaire
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Marie-Chantal Rouleau, appuyée par Madame Hélène Hamelin, il est résolu à l'unanimité ;
- **D'APPROUVER** les frais demandés pour les parents qui choisiront d'acheter le combo pour leurs enfants.

CE #1819-34

### 11.4. Location du gymnase 2019-2020

Madame Catherine Dubuc indique qu'en 2018-2019, le gymnase a été loué à quelques reprises par une association de quartier. L'offre de location est limitée, car les plateaux sont utilisés par la Ville. Il est proposé d'offrir à nouveau la possibilité de louer le gymnase en 2019-2020, au coût de 40\$ de l'heure. De plus, cette année la salle polyvalente pourrait être louée au coût

Initiales du président  
-----  
Initiales de la directrice

Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École des Cavaliers

de 25 \$ excluant les fins de semaine. Les sommes recueillies seront investies pour la réussite éducative des élèves et la formation continue du personnel.

- **CONSIDÉRANT** que l'article 91 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, donne au conseil d'établissement le pouvoir d'exiger une contribution financière de la part des utilisateurs de biens ou de services offerts par l'école au-delà de ceux prévus par le Régime pédagogique ;
- **CONSIDÉRANT** que toutes les sommes recueillies seront investies pour la réussite éducative des élèves et la formation continue du personnel ;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Monsieur Jordan Blackburn, appuyée par Madame Hélène Hamelin, il est résolu à l'unanimité ;
- **DE FIXER** la contribution exigée des usagers à 40,00 \$ de l'heure pour le gymnase, 25 \$ de l'heure pour la salle polyvalente et de mandater Madame Catherine Dubuc, directrice de l'école, d'utiliser les fonds à des fins pédagogiques.

CE #1819-35

**11.5. Service du traiteur 2019-2020**

Cette année, c'est le traiteur « Indocile » qui offre le service à l'école.

- **CONSIDÉRANT** que l'article 91 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, donne au conseil d'établissement de l'École des Cavaliers la possibilité de conclure un contrat pour la fourniture de biens ou de services par une personne ou un organisme ;
- **CONSIDÉRANT** que le service offert par l'Indocile répond aux besoins ;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Nichole Tremblay, appuyée par Madame Claudine Clément, il est résolu à l'unanimité ;
- **DE CONCLURE** une entente avec « L'Indocile » pour l'organisation du service de traiteur pour l'année scolaire 2019-2020.

CE #1819-36

**11.6. Agenda 2019-2020**

L'an prochain, les élèves de 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année utiliseront les agendas. Le coût sera de 6,25 \$ (au lieu de 6\$). Les agendas seront commandés à la

<p><b>Initiales du président</b></p> <p>-----</p> <p><b>Initiales de la directrice</b></p>	<p><b>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers</b></p>
--	---

compagnie Laurentien.

- **CONSIDÉRANT** qu'en vertu des articles 96.15.3° et 96.15.3° de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, le conseil d'établissement doit être consulté, dans le cadre du budget de l'école, sur le choix du matériel didactique requis pour l'enseignement ;
- **CONSIDÉRANT** que les enseignants ont été consultés quant à l'utilisation de l'agenda et au choix du fournisseur ;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Marie-Chantal Rouleau, appuyé par Monsieur Jordan Blackburn, il est résolu à l'unanimité ;
- **D'APPROUVER** le choix du fournisseur et de vendre l'agenda au montant de 6,25 \$ aux élèves de 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année.

## **12. INFORMATIONS**

### **12.1. Information du Comité de parents**

Les membres du comité de parents se questionnent sur la projection de film au sein des différents établissements scolaires.

### **12.2. Information du Comité CSEHDAA**

Aucune information

### **12.3. Clientèle 2019-2020**

Madame Catherine Dubuc donne les informations en lien avec la clientèle pour la prochaine année scolaire.

Préscolaire : 5 groupes

1<sup>re</sup> année : 5 groupes

2<sup>e</sup> année : 3 groupes

3<sup>e</sup> année : 4 groupes

4<sup>e</sup> année : 3 groupes

5<sup>e</sup> année : 3 groupes

6<sup>e</sup> année : 3 groupes

Classes DM : 4 groupes

- Un 30<sup>e</sup> groupe a été ajouté.
- Deux locaux du SDG seront transformés en classe.
- Un groupe sera ajouté au SDG (Plus ou moins 30 élèves).
- Une demande est effectuée auprès du MÉES afin d'agrandir l'École des Cavaliers pour accueillir les élèves du préscolaire 4 ans dans les prochaines années.

<b>Initiales du président</b>  -----  <b>Initiales de la directrice</b>	<b>Procès-verbal          du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT          de l'École des Cavaliers</b>
---	--

**12.4. Reconnaissance des bénévoles**

Madame Catherine Dubuc mentionne l'importance de souligner le travail de tous les bénévoles de l'école. Leur contribution est essentielle à la vie scolaire de nos élèves. La formule « 5 à 7 » semble être la plus favorable. La date du 10 juin est retenue pour accueillir les gens à l'école à 18h avant le conseil d'établissement.

**13. VARIA**

Aucun.

**14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Madame Marie-Chantal Rouleau, appuyée par Madame Hélène Hamelin de lever la séance à 19h44.

La prochaine rencontre aura lieu le 27 mai 2019 à 18h30.

\_\_\_\_\_  
 Martin Montreuil  
 Président

\_\_\_\_\_  
 Catherine Dubuc  
 Directrice